

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conform au règlement 1907/2006 (REACH)

Date d'édition: 29-09-2020

CLEANFIX

Version 4

Date de la précédente édition: 02-11-2015

Raison du changement: Changement d'adresse

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Définition du produit : Mélange

Nom du produit : Cleanfix

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : Nettoyant pour surfaces, sols, sols sportifs et tous les matériaux résistants à l'eau.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Hege Chemic System AG

Industriestrasse 34

CH 3186 Dürdingen

Tél. +41(0)26 6704222

E-mail: info@h2o-solutions.ch

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse, Zürich, numéro de téléphone 145

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange selon la directive 1272/2008/EG (CLP)

Skin Irrit. 2, H315

Eye Dam.1, H318

#### Dangers pour la santé humaine et pour l'environnement:

Pas d'informations complémentaires

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Pictogrammes de danger

GHS05



Mention d'avertissement : Danger

#### Mentions de danger :

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

#### Mentions de mise en garde : Porter des gants de protection: > 8 heures (temps avant transpercement):

Caoutchouc nitrile &gt; 0.35 mm épaisseur. Porter un équipement de protection des yeux ou du visage: Recommandé: lunettes anti-éclaboussures chimiques et/ou écran facial.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

dodécylbenzènesulfonate de sodium.

### 2.3 Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## 3. Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substance

n.a.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
**conform au règlement 1907/2006 (REACH)**  
**CLEANFIX**

### 3.2 Mélange

#### **Déclaration des ingrédients selon EC-recommandation 89/542/EEG**

agents tensioactifs anioniques 15-30%  
agents tensioactifs non-ioniques <5%  
2-Brom-2-nitro-1,3-propandiol

#### **Composants dangereux**

Identifiants	Nom du produit	%	Classification selon 1272/2008 (CLP)
CAS: 25155-30-0 CE: 246-680-4	Dodécylbenzènesulfonate de sodium	10-20	Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318
CAS 68891-38-3 CE 500-234-8	Alcools, C10-16, éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	1-5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318
CAS: 68439-46-3 REACH no. 01-2119980051-45	Alcools en C9-11, éthoxylés	1-5	Acute Tox. 4, H302 Eye Dam. 1, H318

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases H

## **4. Premier secours**

### 4.1 Description des premiers secours

**Inhalation:** Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
**Contact avec les yeux:** Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant 10 minutes au moins. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Consulter un médecin immédiatement.  
**Contact avec la peau:** Rincer immédiatement avec de l'eau. Retirer les vêtements contaminés.  
**Ingestion:** Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Inhalation:** Aucun effet important ou danger critique connu  
**Contact avec les yeux:** Si ne pas bien rincé risque de lésions oculaires graves.  
**Contact avec la peau:** Irritation de la peau.  
**Ingestion:** Irritation à la bouche, à la gorge et l'estomac.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de traitement particulier

## **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés:** Le produit est incombustible. tous les moyens d'extinction sont utilisables.  
**Moyens d'extinction inappropriés:** aucun connu.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Réactivité:** Le produit n'est pas réactif.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter les équipements de protection (voir section 8)

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les équipements de protection (voir section 8).

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la dispersion dans l'environnement.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
**conform au règlement 1907/2006 (REACH)**  
**CLEANFIX**

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, liant universel, sciure). Diluer les restes avec beaucoup d'eau.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir aussi les sections 8 und 13.

## **7. Manipulation et stockage**

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec les yeux et avec la peau.

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Stockage:** Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.  
 Attendez les dispositions légales.

## **8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### **Limites d'exposition professionnelle:**

Le produit ne contient pas des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### **Mesures de protection individuelle**

**Protection respiratoire:** Si le produit est pulvérisé porter un appareil respiratoire approprié.  
**Protection des mains:** Gants de protection résistant aux produits chimiques, conforme à la norme EN 374. Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.  
 Matériaux recommandé (correspondant à une durée de perméation > 480 min): caoutchouc nitrile, néoprène, chlorure de polyvinyle (PVC).  
**Protection des yeux:** Lunettes de sécurité chimique, conforme à la norme EN 166.  
**Protection corporelle:** Si utilisé normalement non applicable.

## **9. Propriétés physiques et chimiques**

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique:</b>	liquide
<b>Couleur:</b>	vert
<b>Odeur:</b>	agréable
<b>Valeur de seuil pour l'odeur:</b>	non disponible
<b>pH:</b>	7 à 8
<b>Point d'ébullition (°C):</b>	100° C.
<b>Point de congélation :</b>	<0°C
<b>Point d'inflammation (°C):</b>	néant
<b>Auto-inflammation (°C):</b>	le produit ne s'enflamme pas spontanément
<b>Danger d'explosion:</b>	le produit n'est pas explosif
<b>Pression de vapeur (20°C):</b>	non disponible
<b>Densité de vapeur :</b>	non disponible
<b>Température de décomposition</b>	non disponible
<b>Propriétés d'oxydation:</b>	le produit n'est pas oxydant
<b>Densité (20°C.):</b>	1,02 g/cm <sup>3</sup>
<b>Viscosité (dynamique, 20°C.):</b>	± 250 mPas
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	entièrement soluble
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	non disponible

### 9.2 Autres informations

**Teneur en COV :** néant

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
**conform au règlement 1907/2006 (REACH)**  
**CLEANFIX**

---

## **10. Stabilité et réactivité**

### **10.1 Réactivité**

Le produit n'est pas réactif.

### **10.2 Stabilité chimique**

Le produit est stable.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Dans les conditions normales aucune réaction dangereuse ne se produit.

### **10.4 Conditions à éviter**

Aucune donnée spécifique.

### **10.5 Matières incompatibles**

Aucune donnée spécifique.

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Dans les conditions normales aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

---

## **11. Informations toxicologiques**

### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë**

Dodécylbenzènesulfonate de sodium:	DL50: 438 mg/kg (rat, orale)
Alcools en C9-11, éthoxylés:	DL50: 1378 mg/kg (rat, oral)

### **11.2 Effets aigus potentiels sur la santé**

Contact avec les yeux:	douleur, larmoiement
Contact avec la peau:	Irritation de la peau et la muqueuse.

### **11.3 Autres informations**

Sensibilisant:	Non classé
Cancérogénicité:	Non classé.
Mutagénicité:	Non classé.
Toxicité pour la reproduction:	Non classé.

---

## **12. Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

**Toxicité aquatique:** En général des acides peuvent être nuisible à l'environnement aquatique.

Dodécylbenzènesulfonate de sodium:	
CL50 (poison, pimephales promelas, laves, 96 heures)	3,44 mg/l
CL50 (daphnie, 48 heures)	5,88 mg/l
Alcools en C9-11, éthoxylés:	CL50 (poison, pimephales promelas, 96 heures) 8,5 mg/l

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Les agents tensioactifs sont plus de 90% dégradable selon les méthodes de tests législatives.

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Faible.

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Non disponible.

### **12.5 Résultats des évolutions PBT et PvB**

Pas d'informations complémentaires disponibles.

---

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
**conform au règlement 1907/2006 (REACH)**  
**CLEANFIX**

### 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Méthodes d'élimination des déchets:** Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Les ordonnances suivantes doivent être respectées:

RS 814.600	Ordonnance sur le traitement des déchets (OTD)
RS 814.610	Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD)
RS 814.610.1	Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets

**Emballage :** Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les sachets internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

### 14. Informations relatives au transport

**14.1 Numéro ONU :** néant

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies :** non applicable

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport :

**Classe:** néant

**14.4 Groupe d'emballage:** non applicable

**14.5 Dangers pour l'environnement:** non

#### 14.6 Préconditions particulières à prendre par l'utilisateur

**Précautions spéciales :** Néant  
**Code tunnel:** non applicable  
**Code classification :** non applicable

### 15. Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées et, en particulier:

RS 813.11	Ordonnance sur les produits chimiques (OChim)
RS 814.318.142.1	Ordonnance sur la protection de l'air (OPair)
RS 814.018	Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV)
RS 814.012	Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM)
RS 814.81	Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim)
RS 822.115	Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5)
RS 822.115.2	Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes
RS 822.111.52	Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

non terminé.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
**conform au règlement 1907/2006 (REACH)**  
**CLEANFIX**

---

**16. Autres informations**

Texte intégral des phrases H aux ingrédients nummés dans la section 3 :

Acute Tox. 4 (oral)	Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4	H302	Nocif en cas d'ingestion
Skin Irrit. 2	Corrosion cutanée/irritation cutanée, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire - catégorie 1	H318	Provoque des lésions oculaires graves

**Ces indications sont fondées sur l'état actuel de notre connaissance mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donne pas lieu à un rapport juridique contractuel**